



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 3 octobre 2022	WFP/EB.2/2022/7-A/14
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>)

Projet de Plan stratégique de pays – Timor-Leste (2023–2025)

Durée	1 ^{er} janvier 2023-31 décembre 2025
Coût total pour le PAM	13 973 015 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Depuis le rétablissement de son indépendance en 2002, le Timor-Leste a accompli des progrès notables, qui témoignent d'un engagement ferme en faveur de la réconciliation, de la reconstruction, des droits humains et de la démocratie. Vingt ans plus tard, alors que les recettes tirées du pétrole et du gaz ne cessent de diminuer, il est essentiel que le pays investisse davantage afin d'imprimer une accélération à son développement socioéconomique.

Le Timor-Leste, qui fait partie des pays les moins avancés, est un petit État insulaire en développement, comptant une population de 1,3 million d'habitants. Le taux de pauvreté multidimensionnelle (45,8 pour cent) est le plus élevé d'Asie du Sud-Est, les catégories les plus exposées au risque de pauvreté multidimensionnelle étant les femmes, les personnes handicapées et les communautés vivant dans des zones rurales reculées.

Coordonnateurs responsables:

M. J. Aylieff
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: john.aylieff@wfp.org

Mme Cecilia Garzon
Directrice de pays
courriel: cecilia.garzon@wfp.org

Une analyse établie sur la base du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, publiée en 2019, a révélé que les personnes en situation de sécurité alimentaire ne représentaient que 25 pour cent de la population. Une étude de la série "Comblent le déficit en nutriments", menée en 2019, a révélé que la quasi-totalité des ménages pouvait se permettre une alimentation propre à satisfaire leurs besoins énergétiques, mais que la plupart d'entre eux n'avaient pas les moyens de se procurer des aliments nutritifs. Le Timor-Leste est un pays à déficit vivrier, qui couvre 60 pour cent de ses besoins alimentaires par des importations et dont la productivité agricole est faible.

La malnutrition constitue une préoccupation majeure. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans atteint 47,1 pour cent, l'un des taux les plus élevés du monde. Les communautés du Timor-Leste sont confrontées à diverses formes de malnutrition, en particulier la dénutrition, les carences en micronutriments et, de plus en plus souvent, l'obésité et le surpoids.

La construction d'une économie durable et diversifiée se heurte à des difficultés considérables. Les changements climatiques et les risques de catastrophe font peser une lourde hypothèque sur le développement futur de l'économie non liée au secteur du pétrole et principalement agricole. Le produit intérieur brut a fléchi de 8,6 pour cent en 2020, ce qui représente la plus forte baisse depuis l'indépendance, imputable à la pandémie de maladie à coronavirus 2019, et contribue à accentuer les problèmes économiques profonds.

Le PAM appuiera le Gouvernement dans ses efforts pour éliminer la faim, et cela en contribuant au renforcement des capacités. Parallèlement aux investissements nationaux et bilatéraux, au Timor-Leste le PAM jouit d'un avantage comparatif tenant à sa capacité de renforcer la mise en œuvre des programmes nationaux relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la réduction des risques de catastrophe, en partenariat avec d'autres acteurs.

Le présent plan stratégique de pays est en phase avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Timor-Leste pour 2021-2025 et avec le plan de développement stratégique pour 2011-2030 établi par le Gouvernement. Il a été élaboré en tenant compte des constatations issues d'une évaluation indépendante du plan stratégique de pays pour 2018-2022. Le plan stratégique de pays contribuera à la réalisation des effets directs stratégiques 1, 2 et 4 du Plan stratégique du PAM pour 2022-2025, ainsi qu'à celle des objectifs de développement durable 2 et 17, au titre des trois effets directs suivants:

- *Effet direct 1:* Au Timor-Leste, les populations touchées par une crise jouissent d'un accès équitable à des aliments nutritifs adaptés qui leur permettent de satisfaire leurs besoins nutritionnels fondamentaux pendant et après les chocs.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2025, au Timor-Leste, les personnes exposées à l'insécurité nutritionnelle, en particulier les femmes, les adolescentes et les enfants d'âge scolaire, jouissent d'un accès équitable à des programmes renforcés qui tiennent compte de la nutrition et permettent de favoriser une alimentation saine.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2025, au Timor-Leste, les personnes vulnérables face aux chocs recueillent les fruits des capacités nationales renforcées en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas d'urgence ainsi que de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

L'effet direct 1 constitue un plan d'intervention en cas d'urgence liée à une crise, qui ne sera activé qu'en cas de nécessité. L'effet direct 2 met l'accent sur la contribution du PAM à la réalisation du Plan d'action national unifié en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, en portant une attention particulière aux résultats en matière de nutrition chez les femmes, les adolescentes et les enfants d'âge scolaire. L'effet direct 3 englobe la contribution du PAM au renforcement des capacités concernant les chaînes d'approvisionnement nationales ainsi que la préparation aux catastrophes et l'intervention en cas d'urgence.

S'agissant d'obtenir les effets directs escomptés, le PAM travaillera en collaboration avec le Gouvernement timorais sur les plans national et local, les partenaires du système des Nations Unies, y compris les autres organismes ayant leur siège à Rome, les instituts de recherche partenaires, la société civile et les organisations à assise communautaire, les donateurs et le secteur privé.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Timor-Leste (2023-2025) (WFP/EB.2/2022/7-A/14), pour un coût total pour le PAM de 13 973 015 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Depuis la reconquête de son indépendance en 2002, le Timor-Leste a fait preuve d'un engagement ferme en faveur de la réconciliation, de la reconstruction, des droits humains et de la démocratie. Compte tenu des séquelles du conflit et dans le contexte d'une accentuation des aléas climatiques et autres dangers, il est essentiel que le pays investisse davantage afin d'imprimer une accélération à son développement socioéconomique. Sachant que 60 pour cent de la population, qui compte 1,3 million de personnes, a moins de 25 ans¹, le développement futur du pays passe nécessairement par des investissements en faveur des jeunes.
2. Le Timor-Leste est un petit État insulaire en développement et fait partie des pays les moins avancés; il se classe au 141^e rang sur 189 pays, selon l'Indice de développement humain qui était le sien en 2019 (0,606)². On estime que la pauvreté multidimensionnelle touche 45,8 pour cent de la population, ce qui représente le taux le plus élevé d'Asie du Sud-Est, imputable à un accès restreint à la nourriture, à l'eau potable, aux installations d'assainissement, aux dispositifs de protection sociale, à l'éducation, aux compétences, aux soins de santé et aux possibilités de travail décent³. Les femmes, les personnes handicapées et les communautés vivant dans des zones rurales reculées sont les plus exposées au risque de pauvreté multidimensionnelle, mais les données ventilées dont on dispose concernant les personnes handicapées sont limitées. En 2021, le Timor-Leste se classait au 108^e rang sur 116 pays selon l'indice de la faim dans le monde⁴. Bien que le pays réponde aux critères de sortie de la catégorie des pays les moins avancés, sa fragilité et sa vulnérabilité économique ont conduit à reporter à 2024 toute décision relative à son reclassement⁵.
3. La construction d'une économie durable et diversifiée au Timor-Leste se heurte à des difficultés considérables. Les dépenses publiques, financées en grande partie par des ressources provenant du Fonds pétrolier d'État⁶, sont très élevées: pendant la période allant de 2008 à 2019, elles ont représenté en moyenne l'équivalent de 86 pour cent du produit intérieur brut (PIB). En raison de l'incertitude qui entoure les revenus pétroliers futurs et compte tenu du niveau élevé des prélèvements effectués, le Fonds pétrolier risque fort d'être tari d'ici à une dizaine d'années⁷. Le PIB du pays a fléchi de 8,6 pour cent en 2020, ce qui représente la plus forte baisse depuis l'indépendance, imputable à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et aux problèmes économiques profonds qui en ont exacerbé les incidences. La pandémie et les inondations causées par le cyclone tropical Seroja en 2021 se sont ainsi ajoutées aux menaces qui pèsent sur la stabilité économique⁸.

¹ Banque mondiale. 2021. *Timor-Leste Economic Report, December 2021 – Steadying the Ship*.

² Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. *Rapport sur le développement humain 2020. La prochaine frontière. Le développement humain et l'Anthropocène*.

³ Organisation des Nations Unies (ONU). 2019. *Common Country Analysis – Timor-Leste 2019*.

⁴ Concern Worldwide et Welthungerhilfe. 2021. *Global Hunger Index 2021*.

⁵ Comité des politiques de développement de l'ONU. 2021. *Rapport de la vingt-troisième session*.

⁶ Le Gouvernement timorais transfère les revenus du pétrole à un fonds souverain, le *Fonds pétrolier du Timor-Leste*.

⁷ Banque mondiale. 2021. *Timor-Leste Public Expenditure Review – Changing Course: Towards Better and More Sustainable Spending*.

⁸ Banque mondiale. 2021. *Timor-Leste Economic Report, December 2021 – Steadying the Ship*.

4. Les changements climatiques et les risques de catastrophe font peser une lourde hypothèque sur le développement futur de l'économie non liée au secteur du pétrole et principalement agricole. Le Timor-Leste est exposé à un éventail de risques naturels et, en 2021, le pays figurait en 16^e position selon l'indice mondial des risques⁹. Ces aléas comprennent notamment les glissements de terrain, les crues soudaines, les cyclones tropicaux, les vents de tempête, les tremblements de terre, les incendies de forêt et les tsunamis. L'analyse commune de pays du système des Nations Unies pour le Timor-Leste a permis d'établir que les principaux facteurs de risque de catastrophe dans le pays étaient les vulnérabilités préexistantes et des capacités d'adaptation insuffisantes¹⁰. Plus de 70 pour cent de la population tire ses revenus de l'agriculture pluviale, si bien que les changements climatiques font peser une lourde menace sur les systèmes alimentaires et les moyens d'existence¹¹.
5. Le Timor-Leste a progressé sur le plan de l'égalité femmes-hommes et, en 2021, le pays se classait au 64^e rang selon l'indice d'inégalité de genre, après s'être placé en 125^e position en 2016¹². L'action en faveur de l'égalité des sexes et de la prévention des violences sexistes, qui constitue un problème majeur au Timor-Leste, est l'une des priorités du Gouvernement: une enquête de 2016 a révélé qu'un tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans avaient été victimes de violences sexuelles au cours des 12 mois précédents¹³. Les jeunes femmes et les filles sont particulièrement exposées à la violence sexuelle et aux risques de mariage d'enfants, de mariage précoce ou de mariage forcé. Les femmes qui sont victimes de violences exercées par un partenaire intime sont deux fois plus susceptibles de présenter un handicap que celles qui ne le sont pas¹⁴. La pandémie de COVID-19 a eu des incidences disproportionnées sur la sécurité alimentaire des femmes, du fait notamment de normes culturelles en vertu desquelles les femmes doivent manger en dernier et en moindres quantités¹⁵. Le taux d'activité est de 40,6 pour cent pour les femmes, contre 53 pour cent pour les hommes, et celles-ci sont plus susceptibles que les hommes de mener des activités précaires et non rémunérées¹⁶.
6. Le Timor-Leste n'a pas encore signé ni ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées¹⁷, mais la Constitution nationale prévoit la non-discrimination et l'égalité de traitement des personnes handicapées et un plan d'action national en faveur des personnes handicapées a été mis en place.

⁹ Bündnis Entwicklung Hilft et Rhur University Bochum – Institut pour le droit international de la paix et des conflits armés (IFHV). 2021. [WorldRiskReport 2021](#).

¹⁰ ONU. 2020. [Common Country Analysis – Timor-Leste 2019](#).

¹¹ Ibid.

¹² Forum économique mondial. 2021. [Global Gender Gap Report 2021 – Insight Report, March 2021](#).

¹³ The Asia Foundation. 2016. [Understanding Violence against Women and Children in Timor-Leste: Findings from the Nabilan Baseline Study – Main Report](#).

¹⁴ Ibid.

¹⁵ CARE. 2020. [CARE Rapid Gender Analysis – COVID-19 Timor-Leste](#).

¹⁶ ONU. 2020. [Common Country Analysis – Timor-Leste 2019](#).

¹⁷ ONU. 2006. [Convention relative aux droits des personnes handicapées](#).

7. Au Timor-Leste, l'éducation de base, qui prévoit neuf années d'études, est universelle, obligatoire et gratuite. Le pays a bien progressé sur le plan de la parité des sexes dans l'enseignement primaire ainsi qu'en ce qui concerne le taux de scolarisation, et 92 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école primaire sont scolarisés¹⁸. Néanmoins, 20 pour cent seulement des enfants d'âge préscolaire vont à l'école maternelle, le taux d'abandon scolaire des mères adolescentes est disproportionné et près de la moitié des enfants handicapés âgés de 3 à 18 ans ne sont pas scolarisés¹⁹.
8. Le Gouvernement a ralenti la propagation de la COVID-19 en limitant les déplacements et en imposant la fermeture des activités non essentielles, tout en mettant en œuvre un programme d'aide de grande ampleur, à hauteur de 13 pour cent du PIB. Malgré tout, la pandémie a accentué l'insécurité alimentaire et les restrictions de déplacement ont perturbé le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement et des marchés. La gestion de la pandémie a été rendue difficile par l'insuffisance de fond de l'état de préparation du pays aux situations d'urgence sanitaire, en particulier dans le contexte des inondations sans précédent d'avril 2021, ce qui a donné lieu à des dérèglements importants dans la fourniture des services de santé et de nutrition essentiels. Les répercussions de la pandémie ne seront pleinement connues qu'à long terme, mais on en constate déjà les incidences en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'accès à l'éducation. Plus de la moitié des ménages ont dû adopter au moins une stratégie d'adaptation négative et 41 pour cent étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave dans les 30 jours précédant une évaluation menée en 2021²⁰, qui a permis d'établir que les ménages dirigés par une femme (soit 16,8 pour cent des ménages visés par l'enquête) étaient plus vulnérables sur le plan économique que ceux qui étaient dirigés par un homme, qu'ils présentaient des taux légèrement plus élevés d'insécurité alimentaire modérée ou grave et qu'ils étaient plus susceptibles de se situer dans les quintiles de richesse inférieurs²¹.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

9. Reconnaissant les avancées réalisées en matière de développement humain, l'analyse commune de pays du système des Nations Unies a permis d'établir que, pour concrétiser les objectifs de développement durable (ODD), le Timor-Leste doit accélérer le rythme dans les domaines où des retards sont constatés. La pauvreté et la faim demeurent des préoccupations majeures, au même titre que l'augmentation des inégalités, la persistance de la malnutrition, le faible niveau d'instruction, l'accès limité à l'eau potable et aux installations d'assainissement, les difficultés d'accès à des services de santé de haute qualité, les préjugés sexistes dont sont victimes les femmes et les filles et les préjugés sociaux envers les personnes handicapées. L'analyse commune de pays a permis de conclure que les enfants, les femmes et les filles, les personnes handicapées, les personnes atteintes de maladies de longue durée, les migrants et les ménages vivant dans des zones rurales reculées étaient les groupes de population qui risquaient le plus d'être "laissés de côté".

¹⁸ Gouvernement timorais. 2019. *Report on the Implementation of the Sustainable Development Goals: From ashes to reconciliation, reconstruction and sustainable development, Voluntary National Review of Timor-Leste 2019*.

¹⁹ Ibid.

²⁰ ONU et Gouvernement timorais. 2021. *Socio-Economic Impact Assessment of COVID-19 in Timor-Leste, Round 2, 2021*.

²¹ Ibid.

10. Face aux constats issus de l'analyse commune, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Timor-Leste pour 2021-2025 (ci-après dénommé "Plan-cadre de coopération") met en avant la nécessité de renforcer le capital humain, de diversifier l'économie et de lutter contre les changements climatiques et d'autres risques. La nutrition, la sécurité alimentaire et la productivité agricole sont des domaines d'action prioritaires au regard des résultats à obtenir. Il est donc urgent d'agir afin de surmonter les obstacles d'ordre juridique, institutionnel et social que rencontrent les groupes marginalisés dans l'exercice de leurs droits.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

11. *Accès à l'alimentation.* La prévalence de la sous-alimentation a reculé, passant de 32,2 pour cent en 2004-2006 à 22,6 pour cent en 2018-2020²². Néanmoins, une analyse établie sur la base du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, publiée en 2019, a révélé que les personnes en situation de sécurité alimentaire ne représentaient que 25 pour cent de la population²³. D'après l'étude de la série "Comblent le déficit en nutriments", menée en 2019, la quasi-totalité des ménages pouvaient se permettre une alimentation propre à satisfaire leurs besoins énergétiques, mais ceux qui avaient les moyens de se procurer des aliments nutritifs ne constituaient que de 15 à 37 pour cent des ménages (selon le lieu)²⁴.
12. *Élimination de la malnutrition.* La malnutrition constitue une préoccupation majeure. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans atteint 47,1 pour cent. Ce taux, qui marque un recul par rapport à 2016 (50,2 pour cent) et à 2010 (58,1 pour cent), n'en reste pas moins l'un des plus élevés au monde et constitue un obstacle majeur au développement, de par son impact sur la santé, le niveau d'instruction, le capital humain et les résultats en matière de santé au profit des générations futures. Le retard de croissance est plus fréquent chez les garçons (52,0 pour cent) que chez les filles (46,6 pour cent) et plus répandu dans les zones rurales (52,5 pour cent) que dans les villes (39,8 pour cent). Il est en lien avec le niveau d'instruction, le quintile de richesse et l'accès de la mère ou de la personne qui prend soin de l'enfant, à des installations d'assainissement améliorées²⁵. La prévalence de l'émaciation est tombée à 8,6 pour cent à l'échelle nationale, ce qui place le Timor-Leste dans la catégorie des pays de niveau "moyen", selon le classement de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), contre 11 pour cent en 2016 et 18,6 pour cent en 2010²⁶. Dans les communes d'Oecusse, de Bobonaro et de Dili, le taux de prévalence de l'émaciation est supérieur à 10 pour cent²⁷.

²² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, PAM et Organisation mondiale de la Santé. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021*.

²³ Gouvernement timorais et partenaires nationaux. 2019. *The First IPC Analysis Report on the Chronic Food Insecurity Situation In Timor-Leste*.

²⁴ Conseil national de la sécurité alimentaire, de la souveraineté et de la nutrition du Timor-Leste et PAM. 2019. *Fill the Nutrient Gap Timor-Leste: Final Report*.

²⁵ Gouvernement timorais. 2022. *Timor-Leste Food and Nutrition Survey 2020 – Final Report*.

²⁶ Ibid.

²⁷ Ibid.

13. Les femmes et les filles sont confrontées à des formes de malnutrition diverses. Près de 19 pour cent des filles et des femmes non enceintes sont en état de maigreur²⁸. Chez les femmes et les filles en âge de procréer, la prévalence de l'anémie a augmenté, passant de 26,8 pour cent en 2012 à 29,9 pour cent en 2019²⁹. Pour celles-ci, on constate aussi une forte progression de l'obésité et du surpoids, dont le taux de prévalence a presque doublé, atteignant 19,3 pour cent en 2020, contre 9,8 pour cent en 2016³⁰.
14. *Productivité et revenus des petits exploitants.* L'agriculture emploie 64 pour cent de la main-d'œuvre, mais ne contribue qu'à hauteur de 17 pour cent au PIB non pétrolier. Le nombre de personnes employées dans le secteur agricole a diminué pendant la période allant de 2004 à 2015. Alors que 56 pour cent des femmes actives travaillent dans l'agriculture, celles-ci ne représentent que 26 pour cent des travailleurs salariés du secteur³¹. La productivité est faible en raison de l'absence de marchés, de mécanisation et d'outils performants et d'une participation limitée des jeunes³². Les rendements céréaliers sont parmi les plus faibles de la région et, en moyenne, les agricultrices produisent 15 pour cent de moins que les hommes³³.
15. *Systèmes alimentaires durables.* Le Timor-Leste est un pays à déficit vivrier, qui couvre 60 pour cent de ses besoins alimentaires par des importations³⁴. Selon les estimations, les pertes après récolte se situent dans une fourchette de 20 pour cent à 50 pour cent, ce qui a des répercussions négatives sur les revenus des petits exploitants agricoles et les aliments dont ceux-ci disposent pour leur propre consommation³⁵. La pandémie de COVID-19 a contribué à perturber le système alimentaire du pays, notamment en limitant l'accès des producteurs et des ménages aux marchés³⁶.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

16. *Renforcement des capacités.* Les capacités des pouvoirs publics doivent être renforcées, en particulier au niveau infranational, compte tenu de la progression du processus de décentralisation dans le pays. L'impasse politique dans laquelle le pays s'est trouvé par le passé a perturbé les dépenses publiques et entravé la mise en œuvre des programmes. Il convient d'affiner l'analyse des données relatives aux personnes qui vivent dans la pauvreté et sont en situation d'insécurité alimentaire. Ces données doivent être analysées à un niveau de ventilation suffisant, sans quoi l'élaboration des principaux programmes publics sera fondée sur une représentation inexacte de la situation, s'agissant de la pauvreté multidimensionnelle, du dénuement et de la vulnérabilité.

²⁸ Ibid.

²⁹ Banque mondiale. 2019. [Page Web présentant la base de données de l'Observatoire mondial de la santé /Statistiques sanitaires mondiales.](#)

³⁰ Gouvernement timorais. 2022. *Timor-Leste Food and Nutrition Survey 2020 – Final Report.*

³¹ Gouvernement timorais. 2019. *Report on the Implementation of the Sustainable Development Goals: From ashes to reconciliation, reconstruction and sustainable development, Voluntary National Review of Timor-Leste 2019.*

³² Gouvernement timorais. 2021. *Democratic Republic of Timor-Leste: Food Systems Pathway Commitment and Position Statement.*

³³ Gavalyugova, D., Caminha, S., Verdial, T., Perova, E. 2018. *Women Farmers in Timor-Leste: Bridging the Gender Gap in Agricultural Productivity. East Asia and Pacific Gender Policy Brief No. 4.*

³⁴ ONU. 2020. *Common Country Analysis – Timor-Leste 2019.*

³⁵ Ibid.

³⁶ ONU et Gouvernement timorais. 2021. *Socio-Economic Impact Assessment of COVID-19 in Timor-Leste, Round 2, 2021.*

17. *Cohérence des politiques.* Au cours de la dernière décennie, le Gouvernement a consacré une attention politique constante à la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, qui a permis d'améliorer l'accès à la santé, à l'éducation et à la protection sociale. Le plan national actuel visant à concrétiser l'objectif Faim zéro (ODD 2), connu sous le nom de Plan d'action national unifié en matière de nutrition et de sécurité alimentaire (ci-après dénommé "Plan d'action national unifié"), a été élaboré sous la direction du Conseil national de la sécurité alimentaire, de la souveraineté et de la nutrition et du Cabinet du Premier ministre. Il y est reconnu combien il importe d'investir dans les services de santé, les repas scolaires et des dispositifs de protection sociale à dimension nutritionnelle. Une nutrition tenant compte de la problématique femmes-hommes ainsi que la lutte contre les violences sexistes sont également considérées comme des domaines d'action prioritaires. Le Plan d'action national unifié a en particulier pour objectif de réduire le taux de retard de croissance et la prévalence de l'émaciation, chez les enfants de moins de 5 ans, en les portant à 25 pour cent et à 3 pour cent, respectivement, d'ici à 2030. L'importance que revêtent une agriculture tenant compte des nutriments, l'enrichissement des aliments et la commercialisation des produits alimentaires, aux fins de l'établissement d'un système alimentaire résilient, est également reconnue. Le Gouvernement a adhéré au Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) et à la Coalition mondiale pour les repas scolaires, lancée à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, témoignant ainsi de sa volonté politique d'améliorer concrètement la nutrition de la population, en particulier celle des enfants.
18. Le Gouvernement dispose d'un arsenal d'instruments de politique générale, centrés en priorité sur la gestion des catastrophes. Une politique nationale révisée en matière de gestion des risques de catastrophe pour 2019-2023 est en cours d'élaboration, tandis qu'une loi de 2020 relative à la protection civile a établi l'Autorité de protection civile, qui est l'instance opérationnelle responsable des interventions menées en cas de catastrophe, avec laquelle le PAM entretient une étroite collaboration.
19. *Diversification des sources de financement.* Le Gouvernement a bien pris des engagements et mis en place des politiques et stratégies propres à transformer la vie des personnes démunies et en situation d'insécurité alimentaire, mais les ressources qui leur ont été allouées ne sont pas suffisantes. Au cours des cinq dernières années, l'absence de tout budget approuvé par le Parlement a été constatée sur de longues périodes, durant lesquelles les dépenses publiques ont plutôt été engagées au moyen d'affectations de fonds mensuelles.
20. *Renforcement des partenariats mondiaux.* L'aide publique au développement n'a cessé de diminuer ces dernières années, passant de 290 millions de dollars É.-U. en 2010 à 235 millions de dollars en 2019³⁷.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

21. L'insécurité alimentaire chronique constitue une entrave au développement du pays. Divers facteurs contribuent à l'insécurité alimentaire, à savoir principalement: une faible productivité agricole; la pauvreté; la mauvaise qualité des infrastructures et installations de base (assainissement, eau potable, réseau routier, irrigation, établissements scolaires et services de santé); la faiblesse du capital financier et humain; et les effets néfastes des aléas et risques climatiques³⁸.

³⁷ Banque mondiale. *Profil de pays: Timor-Leste*.

³⁸ Gouvernement timorais et partenaires nationaux. 2019. *The First IPC Analysis Report on the Chronic Food Insecurity Situation In Timor-Leste*.

22. Les dépenses engagées dans le secteur social n'ont pas produit des résultats à la hauteur du niveau d'investissement. En 2018, les dépenses publiques dans les domaines de la santé et de l'éducation ont représenté l'équivalent de 7,6 pour cent et de 7 pour cent du PIB, respectivement. Les investissements importants et croissants qui ont été effectués n'ont pas permis d'obtenir des résultats comparables dans les secteurs visés³⁹. Le dispositif de protection sociale en faveur des anciens combattants représente le principal poste de dépense en matière de protection sociale, alors qu'en 2019, le programme *Bolsa de Mãe*, qui prévoit des transferts monétaires assortis de conditions en faveur des ménages pauvres avec enfants, a permis de fournir à 34 500 bénéficiaires une aide financière moyenne de 15 dollars par mois, pour une dépense totale d'à peine 7 millions de dollars⁴⁰. En 2022, le Gouvernement a lancé une deuxième phase du programme *Bolsa de Mãe*, axée davantage sur les besoins nutritionnels et visant dans un premier temps les communes d'Ainaro, de Bobonaro et d'Oecusse. Un ciblage plus efficace pourrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats.
23. Au Timor-Leste, les normes discriminatoires envers les femmes et les inégalités persistantes entre femmes et hommes pèsent sur la nutrition des enfants du fait des grossesses précoces et de la malnutrition dont souffrent les femmes et les filles. La taille d'une femme est un indicateur fiable d'un retard de croissance chez ses enfants. Les adolescentes ont des besoins en nutriments relativement élevés pour soutenir leur croissance, ce qui expose tout particulièrement les jeunes mères âgées de 15 à 19 ans à des risques de dénutrition et de mortalité maternelle. À l'âge de 20 ans, environ une femme sur 20 a déjà eu un enfant⁴¹. Par ailleurs, les femmes souffrent de carences en macronutriments et en micronutriments par effet d'une alimentation inadaptée et peu diversifiée⁴², en raison notamment de normes culturelles qui donnent la priorité aux hommes dans la répartition de la nourriture.
24. La faiblesse du système alimentaire national est un facteur déterminant du niveau élevé de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, des mauvaises habitudes alimentaires et de la faible productivité agricole, tout comme le sont la faiblesse des marchés, la vulnérabilité des infrastructures, l'insuffisance de la productivité et des investissements, les pertes après récolte, l'absence de normes de qualité des aliments ainsi que le coût élevé d'une alimentation saine. S'agissant des priorités en matière de capital économique et humain, le Gouvernement a fait preuve de sa volonté de renforcer le système alimentaire et les filières alimentaires. L'étude de la série "Comblent le déficit en nutriments", réalisée en 2019, a révélé qu'une série d'interventions, à mener dans des secteurs clés et concernant, en particulier, l'apport ciblé de suppléments, l'accroissement des transferts dans le cadre du programme *Bolsa de Mãe*, le renforcement des programmes de repas scolaires, la promotion d'une production alimentaire familiale diversifiée, les interventions axées sur la nutrition, les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et l'enrichissement des aliments de base, pourraient permettre de multiplier par deux, voire plus, le pourcentage des ménages ayant les moyens d'avoir une alimentation nutritive⁴³.

³⁹ Banque mondiale. 2021. *Timor-Leste Public Expenditure Review – Changing Course: Towards Better and More Sustainable Spending*.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Direction générale des statistiques, Gouvernement timorais. 2018. *Timor-Leste – Demographic and Health Survey 2016*.

⁴² TOMAK. 2018. *TOMAK Baseline Study – Component 1: Food Security & Nutrition – Summary Findings*.

⁴³ Conseil national de la sécurité alimentaire, de la souveraineté et de la nutrition et PAM. 2019. *Fill the Nutrient Gap Timor-Leste: Final Report*.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

25. Le PAM, dont les opérations axées sur la mise en œuvre directe de programmes d'assistance alimentaire ont évolué, vise à jouer un rôle de catalyseur centré sur la participation à l'élaboration de politiques et de stratégies, sur l'assistance technique et sur le renforcement des capacités.
26. Le premier plan stratégique de pays (PSP) du PAM pour le Timor-Leste (2018-2020) a été prolongé de deux ans à compter de la date d'achèvement initiale, ce qui a permis de prendre des mesures face à la pandémie de COVID-19 et d'engager des consultations approfondies avec le Gouvernement et les partenaires, en vue de déterminer l'orientation stratégique à suivre.
27. Il est ressorti d'une évaluation du PSP publiée en 2020 que le PAM pouvait être un partenaire efficace et précieux au Timor-Leste, surtout en s'appuyant sur ses atouts et son expérience dans divers domaines de la nutrition et de la logistique. Reconnaisant les difficultés que comportait le passage de la mise en œuvre directe au renforcement des capacités, l'équipe chargée de l'évaluation a formulé les quatre recommandations suivantes:
 - Assurer un flux de financement minimum et stable à l'appui d'une équipe de base, opérant dans le bureau de pays, qui soit à même de mener un dialogue stratégique de haut niveau et des activités de sensibilisation.
 - Renforcer la mise en œuvre du PSP en nouant des partenariats, en particulier avec le Gouvernement et les organismes des Nations Unies concernés.
 - Assurer des contributions en matière de renforcement des capacités qui s'appuient sur les apports confirmés du PAM dans divers domaines: analyse et cartographie de la vulnérabilité, repas scolaires, éléments ciblés du développement des systèmes alimentaires et éléments d'une stratégie nutritionnelle multisectorielle tenant compte de la problématique femmes-hommes.
 - Améliorer le renforcement des capacités des pouvoirs publics et de la société civile en procédant à des évaluations complètes des capacités et en définissant un cadre de suivi approprié.
28. Les bons résultats obtenus par le PAM dans le cadre de la mise en œuvre du premier PSP ont été reconnus, en particulier la contribution apportée au renforcement des chaînes d'approvisionnement publiques et, de manière plus générale, à celui des systèmes alimentaires, grâce à l'assistance technique fournie dans le domaine de l'enrichissement du riz. Une réalisation importante a été l'analyse effectuée en 2019 dans le cadre de la série "Comblent le déficit en nutriments", qui a fait progresser la sensibilisation aux principaux problèmes liés à la nutrition, tandis que la contribution du PAM aux activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements a permis de renforcer les efforts déployés pour satisfaire les besoins nutritionnels des groupes vulnérables, et cela au moyen de messages s'attaquant aux normes discriminatoires envers les femmes, qui guident la répartition de la nourriture au sein des ménages. Selon une cartographie rapide des besoins en matière de capacités, réalisée à la fin de 2021, c'est dans ces domaines que le PAM est le mieux placé pour contribuer au renforcement des capacités.
29. Depuis l'évaluation du PSP, le PAM a apporté sa contribution aux efforts déployés par le Gouvernement face à la pandémie de COVID-19 et aux inondations sans précédent qui ont suivi le passage du cyclone tropical Seroja au début de 2021. Les mesures mises en place ont contribué à renforcer le dispositif national d'intervention en cas de catastrophe ainsi que les mécanismes de coordination de l'aide humanitaire.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

30. Le plan de développement stratégique établi par le Gouvernement pour la période 2011-2030 vise à faire passer le Timor-Leste, d'ici à 2030, de la condition de pays à faible revenu à celle de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, dont la population est en bonne santé, possède un bon niveau d'instruction et vit dans des conditions de sécurité. Le Gouvernement a pris le ferme engagement de réduire la malnutrition sous toutes ses formes, de mettre en place des systèmes alimentaires résilients et d'offrir des filets de protection sociale, au moyen de plans d'action dans divers domaines: santé, éducation, repas scolaires, nutrition, eau et assainissement et protection sociale. Lancé plus récemment, le Plan d'action national unifié fait écho aux priorités du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
31. Le Plan-cadre de coopération pour 2021-2025 s'articule autour de six priorités stratégiques qui, toutes, prennent en compte la problématique femmes-hommes et les droits humains, à savoir:
- i) nutrition, sécurité alimentaire et agriculture durable;
 - ii) possibilités économiques durables et travail décent pour tous;
 - iii) développement du jeune enfant et apprentissage permettant d'obtenir des résultats et d'acquérir des compétences tout au long de la vie;
 - iv) soins de santé de qualité et bien-être;
 - v) gouvernance responsable, inclusive et participative et services publics de qualité;
 - vi) gestion durable des ressources naturelles et résilience face aux changements climatiques.
32. Le PAM préside le groupe des résultats établi pour la priorité stratégique 1 du Plan-cadre de coopération et contribue à la réalisation des priorités 3, 4 et 6. S'agissant des interventions d'urgence, le PAM est l'organisme chef de file dans les secteurs de la sécurité alimentaire et de la logistique, sous la direction opérationnelle de l'Autorité de protection civile.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

33. Le PAM a participé à l'élaboration du Plan-cadre de coopération à la faveur d'un processus de consultation multipartite, qui s'est déroulé en 2019 et en 2020. Depuis lors, il a engagé des consultations bilatérales avec les principaux partenaires – organismes des Nations Unies, entités gouvernementales et organisations non gouvernementales (ONG) –, afin de valider l'approche du PSP, d'étudier les possibilités de partenariat et de déterminer les complémentarités.
34. La contribution du PAM à l'élaboration finale du Plan d'action national unifié éclaire l'orientation stratégique du PSP et, au cours des huit prochaines années, elle guidera la participation du PAM à la mise en œuvre de plans sectoriels axés en priorité sur l'action du Gouvernement et des partenaires en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les consultations nationales et infranationales qui ont précédé le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenu en septembre 2021, ont elles aussi permis d'éclairer l'orientation stratégique du PSP.
35. Le PAM a collaboré activement à la constitution d'une base de données factuelles visant à étayer le PSP, et cela en participant à l'analyse commune de pays du système des Nations Unies de 2019, à l'étude menée en 2019 dans la série "Comblent le déficit en nutriments", aux évaluations de l'impact socioéconomique de la COVID-19 effectuées en 2020 et en 2021, à l'enquête de 2020 sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Timor-Leste ainsi qu'à l'évaluation des besoins après la catastrophe de 2021.

36. En sa qualité de président du groupe des résultats pour la priorité stratégique 1 du Plan-cadre de coopération, le PAM coordonne l'approche intégrée des organismes des Nations Unies partenaires, en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture et de nutrition. Le PSP tient compte également des priorités de ces derniers, notamment en ce qui concerne: l'appui à la fourniture de services publics dans des contextes décentralisés, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); la mobilisation des réseaux de femmes déjà en place, à l'appui des activités de sensibilisation et de communication, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes); une approche harmonisée de la nutrition pour les enfants d'âge scolaire, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF); ainsi que les projets sur les systèmes alimentaires adaptés au climat et le suivi de la sécurité alimentaire, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
37. Le PAM a aussi travaillé en concertation avec les ONG partenaires, notamment au titre de la coordination et de la collaboration intensifiées que les interventions d'urgence à mener comme suite au passage du cyclone tropical Seroja ont rendues nécessaires, ainsi qu'à la faveur du rôle qu'il joue dans les secteurs de la sécurité alimentaire et de la logistique. [Il a en outre consulté les partenaires de premier plan menant des programmes complémentaires dans les domaines de la santé et de la nutrition à l'école.](#)
38. Le PAM a également consulté le Forum des ONG du Timor-Leste (*Forum Organizaasan Naun Governental Timor-Leste*), organisme fédérant plus de 380 organisations de la société civile locales, afin de valider l'approche prévoyant la mobilisation des communautés en faveur de la santé et de la nutrition à l'école, ainsi que l'utilisation des circuits d'information communautaires à l'appui des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en matière d'alimentation saine.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

39. Le PAM s'emploie à renforcer son rôle de catalyseur, en aidant le Timor-Leste à se donner les moyens de lutter contre la faim et en encourageant des approches tenant compte de la nutrition dans tous les secteurs d'investissement. Compte tenu de l'expérience acquise au cours des cinq dernières années, du profil démographique du Timor-Leste et de la prévalence de la dénutrition dans le pays, le PAM adoptera une stratégie fondée sur les possibilités de partenariat à exploiter et sur une évaluation réaliste des ressources disponibles.
40. Dans le cadre d'une démarche intégrée et de plus grande ampleur, axée sur une action de sensibilisation auprès des familles et des communautés et fondée sur une approche systémique visant à favoriser une alimentation saine, le PAM changera d'orientation, privilégiant une démarche en faveur de l'éducation et des systèmes alimentaires, plutôt que l'appui au dispositif des services de santé, et la prévention de la malnutrition aiguë modérée, de préférence à son traitement.
41. Au Timor-Leste, la stratégie du PAM suivra les grandes orientations institutionnelles, en particulier le Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et le Cadre de résultats institutionnels qui l'accompagne, la stratégie en matière d'alimentation scolaire pour 2020-2030, la politique révisée en matière de problématique femmes-hommes de 2022, la politique en matière de protection et d'obligation redditionnelle de 2020, la stratégie relative à la protection sociale de 2021, la politique actualisée de renforcement des capacités des pays de 2022, la feuille de route pour l'inclusion du handicap pour 2020-2022 et l'initiative en faveur de l'inclusion du handicap dans la région Asie-Pacifique.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Au Timor-Leste, les populations touchées par une crise jouissent d'un accès équitable à des aliments nutritifs adaptés qui leur permettent de satisfaire leurs besoins nutritionnels fondamentaux pendant et après les chocs

42. La capacité du pays de se préparer aux chocs et d'y réagir de manière efficace, y compris en cas d'aléas soudains ou à évolution lente, est faible. Le PAM apportera son appui au Gouvernement en intervenant face aux crises lorsque la demande lui en sera faite.
43. Les activités mises en œuvre au titre de cet effet direct du PSP viendront compléter celles qui seront menées, au titre de l'effet direct 3 du PSP, en vue de renforcer les capacités nationales en matière de gestion des chaînes d'approvisionnement et d'intervention en cas d'urgence.
44. Cet effet direct du PSP contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2.

Effet direct stratégique du PAM

45. L'effet direct 1 du PSP est en phase avec l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

46. Cet effet direct du PSP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

47. Cet effet direct du PSP est en phase avec la priorité stratégique 1 (nutrition, sécurité alimentaire et agriculture durable) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

48. Le produit 1.1 ci-après permettra d'obtenir l'effet direct 1 du PSP:
 - Produit 1.1: Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire visant à leur permettre de satisfaire leurs besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées par une crise

49. En cas de choc conduisant le Gouvernement à demander de l'aide, le PAM fournira une assistance alimentaire aux populations touchées. Son intervention sera axée sur la fourniture d'une assistance équitable aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons, en vue de satisfaire leurs besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, tout en accordant une attention particulière aux nécessités des personnes handicapées et à celles des ménages vivant dans les zones rurales reculées.
50. Il s'agira principalement d'apporter une aide en nature, sous forme d'assistance alimentaire générale et de distributions de biscuits à haute teneur énergétique enrichis aux enfants de moins de 5 ans, aux filles et aux femmes enceintes et aux jeunes mères. Il est prévu que toute intervention du PAM sera mise en place en complément des mesures prises par le Gouvernement et les partenaires. S'il y a lieu, le PAM mènera aussi des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, afin de promouvoir des modes d'alimentation sains, en particulier parmi les groupes de population considérés comme étant vulnérables sur le plan nutritionnel.
51. Le PAM prévoit que toute intervention s'appuiera sur les capacités nationales renforcées au titre de l'effet direct 3 du PSP, et les complètera, y compris concernant la chaîne d'approvisionnement à laquelle fait appel le Centre logistique national.

Partenariats

52. Le principal partenaire du PAM pour les interventions face aux crises est l'Autorité de protection civile, qui est chargée de la coordination opérationnelle des interventions en cas de catastrophe. Le PAM dirige les secteurs de la sécurité alimentaire et de la logistique en cas d'intervention.

Hypothèses

53. L'ampleur, la portée et les modalités du présent plan d'intervention en cas d'urgence ont été établies en tenant compte de l'évolution des demandes d'assistance parvenues dans le cadre du précédent PSP. Si l'intervention à mener est de plus grande ampleur ou si les modalités d'assistance requises sont d'un autre type, le présent PSP devra être révisé. En l'absence de toute demande d'assistance, le niveau de financement et de mise en œuvre des activités, au titre de cet effet direct du PSP, pourrait être minimal.
54. À mesure que les capacités du Gouvernement en matière de préparation aux situations d'urgence et de gestion des risques de catastrophe s'améliorent, en particulier grâce à l'appui au renforcement des capacités fourni au titre de l'effet direct 3, les besoins d'aide d'urgence pourraient diminuer progressivement.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

55. L'assistance alimentaire directe fournie au titre de cet effet direct du PSP est considérée comme étant complémentaire des activités de renforcement des capacités menées en matière de gestion des chaînes d'approvisionnement et de préparation et d'intervention face aux crises, au titre de l'effet direct 3 du PSP.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2025, au Timor-Leste, les personnes exposées à l'insécurité nutritionnelle, en particulier les femmes, les adolescentes et les enfants d'âge scolaire, jouissent d'un accès équitable à des programmes renforcés qui tiennent compte de la nutrition et permettent de favoriser une alimentation saine

56. Les partenaires gouvernementaux, les donateurs et d'autres acteurs ont uni leurs forces autour du Plan d'action national unifié et de son approche multisectorielle de la malnutrition au Timor-Leste. L'effet direct 2 du PSP est axé sur la contribution du PAM à ce plan, venant compléter l'attention prioritaire que l'UNICEF, les donateurs et le Gouvernement portent aux 1 000 premiers jours suivant la conception, ainsi que sur la mise en place d'un protocole simplifié pour le traitement de la malnutrition. Le PAM jouera un rôle complémentaire dans la lutte contre le retard de croissance et d'autres formes de malnutrition et dans l'action menée pour combler le déficit en nutriments au cours des 8 000 premiers jours de la vie, en collaboration avec un large éventail de partenaires intervenant dans les domaines de l'éducation et des systèmes alimentaires. Le PAM axera son approche sur les avantages comparatifs qui sont les siens au Timor-Leste, notamment quant à la production de données factuelles, aux activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, à la sensibilisation et à la mobilisation, à l'enrichissement du riz et à certains éléments de la conception de programmes et de systèmes. Les interventions du PAM en matière de nutrition auront principalement pour cibles les enfants d'âge scolaire, en particulier les adolescentes, et les enfants handicapés.
57. Le Timor-Leste est parvenu à assurer l'accès à l'enseignement primaire pour tous, dans la quasi-totalité des cas, mais d'importants problèmes subsistent, notamment en ce qui concerne la parité des sexes et l'inclusion des enfants handicapés. Le Gouvernement ayant récemment adhéré à la Coalition pour les repas scolaires et s'étant engagé à investir dans le capital humain, il est maintenant possible d'aller de l'avant au moyen d'un ensemble intégré d'interventions en matière de santé et de nutrition à l'école, en tirant parti du travail complémentaire mené par les ONG et les partenaires de développement déjà à l'œuvre dans ce secteur.

58. L'effet direct 2 du PSP contribue à la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2.

Effet direct stratégique du PAM

59. Cet effet direct du PSP est en phase avec l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition et de la santé).

Domaine d'action privilégié

60. Cet effet direct du PSP est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

61. L'effet direct 2 du PSP est en phase avec la priorité stratégique 1 (nutrition, sécurité alimentaire et agriculture durable) du Plan-cadre de coopération et contribue aux priorités stratégiques 3 (développement du jeune enfant et apprentissage permettant d'obtenir des résultats et d'acquérir des compétences tout au long de la vie) et 4 (soins de santé de qualité et bien-être) de celui-ci.

62. Cet effet direct du PSP va aussi dans le sens de la priorité définie dans le plan de développement stratégique du Timor-Leste pour 2011-2030, à savoir: optimiser les domaines de collaboration multisectorielle et transversale effective, afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de santé, d'éducation et d'environnement.

Produits escomptés

63. Les produits 2.1 à 2.3 ci-après permettront d'obtenir l'effet direct 2 du PSP:

- Produit 2.1: Les populations vulnérables, en particulier les adolescentes, recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement en matière de mise en œuvre de programmes nationaux d'assistance sociale qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, encouragent des comportements positifs en matière d'alimentation saine et les aident à satisfaire leurs besoins nutritionnels.
- Produit 2.2: Les écoliers ont accès à des repas sains et nutritifs grâce aux capacités renforcées dont disposent les institutions nationales pour gérer et déployer à plus grande échelle un programme de santé et de nutrition à l'école tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition, afin de satisfaire leurs besoins nutritionnels.
- Produit 2.3: Les populations vulnérables ont accès à des aliments nutritifs, sûrs et abordables, y compris des aliments enrichis, grâce à la capacité accrue qu'ont les acteurs publics et privés du système alimentaire national de satisfaire leurs besoins nutritionnels.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir une assistance technique aux institutions nationales qui s'emploient à améliorer la qualité des programmes menés en milieu scolaire et autres programmes d'assistance sociale ainsi que la prise en compte de la nutrition dans ceux-ci, en contribuant à augmenter la disponibilité d'aliments nutritifs et sûrs, à améliorer leur accessibilité économique, à assurer un accès équitable à ces aliments et à en accroître la consommation

64. À l'appui du Plan d'action national unifié et en consultation avec les partenaires, le PAM a défini un ensemble de domaines d'action prioritaires sur lesquels concentrer les activités de renforcement des capacités.

65. *Prise en compte de la nutrition dans les programmes d'assistance sociale.* Le PAM préconisera l'inclusion d'objectifs relatifs à la nutrition dans les programmes nationaux d'assistance sociale, en veillant tout particulièrement à ce que les services fournis tiennent compte de la problématique femmes-hommes et de la question du handicap et que les populations vulnérables sur le plan nutritionnel puissent y avoir accès. Le PAM facilitera l'élaboration de

programmes nationaux à dimension nutritionnelle, notamment en veillant à ce que les bénéficiaires soient correctement ciblés, en s'appuyant sur les programmes d'assistance sociale en tant que plateformes pour les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et en définissant la valeur et les modalités des transferts à mettre en place pour concrétiser les objectifs en matière de nutrition. Le moment venu, ces activités concourront à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action national multisectoriel en matière de nutrition. Ce domaine d'activité contribue à l'obtention du produit 2.1.

66. Le PAM conduira des travaux de recherche afin d'éclairer les décisions relatives aux politiques en matière de nutrition, s'agissant en particulier de veiller à ce que les interventions dans les domaines des repas scolaires, des interventions d'urgence et des programmes de protection sociale aient une dimension nutritionnelle. Toutes les études seront réalisées en tenant compte de l'égalité femmes-hommes, de la protection et du handicap, afin d'avoir une ventilation suffisamment détaillée des données et une bonne compréhension de la vulnérabilité multidimensionnelle. Les travaux envisagés consistent à mener des travaux de recherche à caractère formatif concernant les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et à étudier les résultats obtenus à cet égard; à réaliser des enquêtes et analyses relatives à la nutrition, aux niveaux national et local; et à effectuer une analyse du "coût de l'alimentation". Le PAM s'emploiera également à renforcer les capacités nationales en matière de suivi, d'évaluation, d'établissement de rapports et d'évaluation des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments, en mettant l'accent sur le programme de repas scolaires et d'autres programmes d'assistance sociale.
67. Le PAM mènera des activités de formation consacrées à la nutrition dans les situations d'urgence et tenant compte de la problématique femmes-hommes et des questions de protection, afin de créer un environnement porteur pour les interventions d'urgence des partenaires gouvernementaux, des agents de santé communautaires et des ONG. Les activités de formation, qui tireront parti de la présence du PAM sur le terrain, viendront compléter les efforts de prévention de la malnutrition.
68. *Repas scolaires.* S'appuyant sur les enseignements tirés d'un des projets pilotes de repas scolaires utilisant la production locale et d'un programme conjoint de santé et de nutrition à l'école mis en œuvre avec l'OMS et prenant en compte les résultats qu'une initiative prévue au titre de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) permettra d'obtenir, le PAM élaborera et mettra en œuvre une stratégie globale de renforcement des capacités pour des programmes intégrés de santé et de nutrition à l'école, en consultation avec le Gouvernement, les partenaires déjà à l'œuvre dans le domaine des repas scolaires et les populations touchées. Il facilitera la mise en commun des connaissances et des compétences dans le cadre d'échanges Sud-Sud, en portant une attention particulière aux modèles de programmes de repas scolaires pris en charge par les instances nationales qui sont mis en œuvre dans la région. Ce domaine d'activité contribue à l'obtention du produit 2.2.
69. En partenariat avec l'OMS, le PAM poursuivra la mise en œuvre du programme conjoint de santé et de nutrition à l'école, qui offre un ensemble intégré de moyens en matière de sécurité sanitaire des aliments, d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de mesures de renforcement des capacités pour l'enrichissement du riz et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les possibilités de mettre en œuvre des programmes de ce type dans d'autres communes, y compris en partenariat avec d'autres acteurs, seront étudiées. Grâce aux fonds disponibles et aux partenariats et complémentarités établis avec les acteurs concernés en matière de repas scolaires et de santé à l'école, le PAM sera à même d'apporter un appui au Gouvernement en contribuant au renforcement des capacités de mise en œuvre aux niveaux central et local, à long terme.

L'appui que le PAM apportera au programme de repas scolaires du Gouvernement sera fermement ancré dans le cadre multisectoriel du Plan d'action national unifié, afin de renforcer au maximum les synergies avec d'autres secteurs et de favoriser le financement à long terme du programme.

70. Le PAM coopérera avec les acteurs existants pour aider le Gouvernement à mettre au point un modèle de repas scolaires adapté au pays et fondé sur l'utilisation de la production locale. Il fournira une assistance technique afin de faciliter les achats locaux, l'établissement de liens avec les marchés et la mise en place au niveau des villages des chaînes d'approvisionnement du programme de repas scolaires, y compris les liens avec les exploitants agricoles et l'autonomisation économique des femmes rurales. Enfin, il apportera son appui à l'évaluation de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments tout au long de la chaîne d'approvisionnement relative aux repas scolaires.
71. S'appuyant sur les écoles en tant que plateforme de référence pour l'éducation nutritionnelle, le PAM améliorera la stratégie actuelle en matière de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, en concentrant ses efforts sur les 8 000 premiers jours de la vie afin de promouvoir de bonnes pratiques nutritionnelles auprès des adolescentes, des femmes et des familles⁴⁴. Dans le cadre de cette approche, seront organisées des campagnes de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et prenant en compte les enseignements tirés des programmes déjà en place et des partenariats connexes. Le PAM s'appuiera sur ses programmes de repas scolaires pour venir en aide aux écoliers et une collaboration sera établie avec les ~~organismes des Nations Unies~~ partenaires et les populations touchées afin de définir conjointement et de mettre en œuvre, au niveau local, une stratégie de mobilisation et de communication visant à répondre aux besoins et préférences en matière d'information des adolescentes, des femmes et des filles en âge de procréer, des femmes handicapées et du personnel médical local, des hommes et des garçons. Les activités de communication envisagées porteront en particulier sur la nutrition des enfants et des adolescents, l'hygiène personnelle, la consommation de riz enrichi et les rôles positifs que peuvent jouer les femmes et les hommes. Des messages visant à faire valoir l'importance d'une alimentation saine pendant la grossesse et l'allaitement seront diffusés dans le cadre de groupes de discussion, d'activités de groupe à l'appui des mères et de démonstrations culinaires, ainsi qu'au moyen de matériels d'information, d'éducation et de communication.
72. Faisant fond sur les projets pilotes, les travaux menés par les partenaires et l'assistance technique envisagée, le PAM préconisera et appuiera l'élaboration d'une politique et d'une législation nationales relatives aux repas scolaires, et fera valoir la nécessité qu'un degré de priorité élevé soit donné aux repas scolaires dans les allocations budgétaires nationales. Il fournira également des avis techniques concernant la création d'une instance de coordination dirigée par le Gouvernement aux fins du lancement et de la mise en œuvre de la Coalition pour les repas scolaires.
73. *Enrichissement du riz*. Le PAM aidera le Gouvernement à mettre au point son programme d'enrichissement du riz, principalement en partenariat avec le Centre logistique national. La fourniture de riz enrichi, dans le cadre des programmes de filets de protection sociale en place, aidera à remédier aux carences en micronutriments chez les femmes et les filles en âge de procréer, et le PAM s'emploie actuellement à définir une feuille de route stratégique pour des interventions d'enrichissement du riz tenant compte de la problématique femmes-hommes, comportant notamment une validation de principe, l'élaboration

⁴⁴ Ce volet de l'activité 2 permettra d'atteindre un nombre restreint de bénéficiaires directs selon la modalité "renforcement des capacités", tel qu'indiqué à la section 4.1 et au tableau 1.

d'une politique correspondante et un plan d'investissement en vue d'une transposition à plus grande échelle. Ce domaine d'activité contribue à l'obtention du produit 2.3.

74. Le PAM travaillera en partenariat avec le Centre logistique national afin d'encourager la prise en compte des normes alimentaires du Codex visant à améliorer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, dans les processus d'achat nationaux et les indications sur les normes et contrôles relatifs à la qualité des produits alimentaires.

Partenariats

75. Le PAM s'emploiera à nouer des partenariats stratégiques avec l'UNICEF, la Banque mondiale, l'OMS, ONU-Femmes, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et les ONG, en matière de sensibilisation et de mobilisation de ressources ainsi qu'au titre de l'approche multisectorielle requise.
76. Le PAM apportera son appui technique au secrétariat du Mouvement SUN et contribuera à la création dans le pays de réseaux SUN de la société civile et des entreprises. Ces plateformes permettront de soutenir les partenariats et la coordination établis pour la mise en œuvre et le suivi du plan d'action national multisectoriel en matière de nutrition.
77. Le Conseil national de la sécurité alimentaire, de la souveraineté et de la nutrition est présidé par le Ministère de l'agriculture et de la pêche. Le PAM y participe en apportant son appui technique et en menant des travaux d'analyse en collaboration avec les ministères compétents.
78. Le PAM ~~travaillera mettra en place une structure de coordination~~ avec d'autres acteurs œuvrant dans les domaines des repas scolaires, de la santé et de la nutrition, afin de mettre en place une structure de coordination destinée à faire concorder les activités de sensibilisation et d'assistance technique avec les besoins et priorités du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports et du Ministère de l'administration d'État.
79. Le PAM travaillera en partenariat avec le Centre logistique national et les acteurs du secteur privé aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un programme national d'enrichissement du riz.
80. Au niveau local, le PAM collaborera avec un certain nombre d'organisations de la société civile dans l'objectif d'en renforcer les capacités en matière d'assistance alimentaire et de collaboration afin que celles-ci puissent mieux venir en aide aux groupes qu'elles représentent, en particulier les personnes handicapées et les femmes. Une collaboration sera également établie, au niveau des villages, avec les organisations de la société civile en vue d'apporter un appui aux associations d'agriculteurs et aux groupes de soutien aux mères, en organisant des démonstrations culinaires, en menant des activités de sensibilisation en matière de nutrition et de gestion de l'argent du ménage et en créant des potagers familiaux modèles destinés à améliorer la nutrition.

Hypothèses

81. Cette approche de la nutrition suppose qu'un protocole intégré pour le traitement de la malnutrition aiguë, appuyé par l'UNICEF, continuera d'être la stratégie privilégiée pour le traitement de la malnutrition et que le PAM ne sera pas appelé à mettre directement en œuvre un programme de traitement.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

82. Les interventions prévues au titre de l'effet direct 2 du PSP visent à renforcer les programmes gouvernementaux conformément aux priorités nationales définies dans le Plan d'action national unifié. La démarche prévue dans le PSP pour ce qui est des repas scolaires est en phase avec les stratégies régionales et mondiales en la matière, l'objectif étant de favoriser la prise en main des activités par les pays et la viabilité du processus.

83. Le PAM poursuivra sa collaboration avec le Gouvernement timorais en vue d'assurer un cofinancement visant à favoriser la durabilité et à encourager la prise en main des activités par le pays.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2025, au Timor-Leste, les personnes vulnérables face aux chocs recueillent les fruits des capacités nationales renforcées en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas d'urgence ainsi que de gestion de la chaîne d'approvisionnement

84. Le PAM s'emploiera à améliorer les capacités institutionnelles du Gouvernement et celles de la communauté humanitaire en matière de gestion des chocs, dans les domaines où il détient un avantage comparatif, à savoir notamment la gestion de la chaîne d'approvisionnement, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, les solutions numériques et le renforcement de la coordination dans le secteur humanitaire.
85. Cet effet direct du PSP contribue à la réalisation de la cible 9 de l'ODD 17.

Effet direct stratégique du PAM

86. L'effet direct 3 du PSP est en phase avec l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

87. Cet effet direct du PSP est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

88. Cet effet direct du PSP va dans le sens de la priorité stratégique 6 (gestion durable des ressources naturelles et résilience face aux changements climatiques) du Plan-cadre de coopération et contribue à la réalisation de la priorité stratégique 1 (nutrition, sécurité alimentaire et agriculture durable) de celui-ci.

Produits escomptés

89. Le produit 3.1 ci-après permettra d'obtenir l'effet direct 3 du PSP:
- Produit 3.1: Les populations vulnérables recueillent les fruits des capacités renforcées des acteurs locaux et nationaux qui interviennent dans la préparation aux catastrophes et les interventions en cas d'urgence ainsi que dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, s'agissant d'anticiper les risques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sont liés aux chocs climatiques et autres aléas, de s'y préparer, de les gérer et de les atténuer, de manière efficace et en tenant compte de la problématique femmes-hommes.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir une assistance technique aux institutions nationales afin d'améliorer la gestion des risques de catastrophe et celle de la chaîne d'approvisionnement

90. Le PAM aidera l'Autorité de protection civile, le Centre logistique national et le Ministère de la solidarité sociale et de l'inclusion à améliorer les pratiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Il s'emploiera à déterminer les lacunes en matière de capacités, en ce qui concerne les infrastructures de stockage, les pratiques d'achat, le contrôle de la qualité et la gestion générale. Les possibilités d'intégration de systèmes et d'activités propres à favoriser l'égalité femmes-hommes dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement seront étudiées et le PAM continuera de fournir une assistance technique en s'appuyant sur le personnel déployé aux niveaux local et national. Au titre de cette activité, le renforcement des capacités de gestion de la chaîne d'approvisionnement sera étroitement lié aux interventions relatives aux repas scolaires menées dans le cadre de l'activité 2. Le PAM étudiera également les liens entre les achats nationaux, le programme de repas scolaires et

les programmes d'assistance sociale nationaux, en gardant à l'esprit la possibilité que s'accroisse la demande de riz enrichi et d'aliments issus de la production locale.

91. Le PAM aidera le Gouvernement, la société civile et les communautés à mieux comprendre les risques et vulnérabilités multidimensionnels, notamment ceux qui sont liés à la problématique femmes-hommes, au handicap et aux droits; à renforcer les capacités locales d'adaptation; et à mettre en place des systèmes et des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et de gestion des risques de catastrophe. Une mission conjointe des Nations Unies axée sur les capacités de réduction des risques de catastrophe permettra d'évaluer les capacités de réaction du Gouvernement et des partenaires en cas de crise et, ainsi, de déterminer les principales lacunes dans la gestion des risques de catastrophe au Timor-Leste et les avantages comparatifs que détient le PAM dans ce domaine.
92. Le PAM renforcera les capacités aux niveaux national et infranational en matière d'analyse et d'utilisation des données de suivi de l'insécurité alimentaire aiguë et chronique obtenues grâce au Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Les données recueillies seront utilisées pour établir des prévisions en temps réel de l'insécurité alimentaire aiguë lors de crises actuelles ou futures, afin de permettre aux institutions, aux communautés et aux individus de prendre des mesures sur la base d'informations plus utiles, stratégiques, actualisées et axées sur les besoins.
93. Le PAM travaillera en partenariat avec l'Autorité de protection civile du Timor-Leste afin d'améliorer le dispositif de préparation aux situations d'urgence dans le pays. Il s'agira en particulier d'effectuer une analyse des lacunes à combler aux niveaux de la législation, des politiques et des structures de coordination et de mise en œuvre relatives à la sécurité alimentaire et à la logistique. En tant que chef de file dans les secteurs de la logistique et de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, le PAM étudiera également la possibilité de mettre en place des outils et des pratiques optimales, à l'échelle mondiale, en matière de coordination sectorielle dans le domaine humanitaire.

Partenariats

94. Le PAM travaillera en partenariat avec le Centre logistique national pour les interventions au niveau de la chaîne d'approvisionnement. Les partenariats établis avec l'Autorité de protection civile et le Ministère de l'agriculture et de la pêche permettront d'apporter un appui supplémentaire aux activités envisagées en matière de gestion des risques de catastrophe.
95. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec la FAO afin de renforcer les capacités du Gouvernement en matière de collecte et d'analyse des données, et il étudiera la possibilité de nouer des partenariats avec le PNUD, l'UNICEF et des organisations à assise communautaire telles que le réseau *Rede Feto*, en vue d'améliorer les capacités de gestion des risques de catastrophe.

Hypothèses

96. On part du principe que les partenariats et les points de départ des interventions recensés dans le cadre de cet effet direct du PSP n'enregistrent aucune variation et que les partenaires gouvernementaux disposent de ressources suffisantes.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

97. Afin de réaliser l'effet direct 3 du PSP, le PAM doit renforcer les capacités du pays aux niveaux national et infranational, conformément aux priorités nationales qui ont été définies. On s'attend à ce que des chocs importants donnent lieu à des demandes d'appui de grande ampleur de la part du Gouvernement. Les enseignements tirés de l'appui qui sera fourni permettront d'éclairer les ajustements à apporter au PSP ainsi que la hiérarchisation des priorités s'agissant des investissements nécessaires pour renforcer les capacités

nationales de préparation aux situations d'urgence et améliorer la résilience face à des chocs futurs.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

98. L'activité 1, relative à un plan d'intervention en cas d'urgence liée à une crise, comportera des distributions générales en faveur des femmes, des hommes, des filles et des garçons ainsi que la distribution de biscuits à haute teneur énergétique aux enfants, aux filles et aux femmes enceintes et aux jeunes mères, à Dili et dans les zones rurales.
99. L'activité 2 permettra de venir en aide à un nombre restreint de bénéficiaires directs au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements selon la modalité de renforcement des capacités, comme indiqué au tableau 1. L'activité 3, qui est axée sur le renforcement des capacités institutionnelles, n'aura pas de bénéficiaires directs.
100. Le PAM met l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles, si bien que les activités menées auront essentiellement des bénéficiaires indirects. Le programme national de repas scolaires auquel le PAM apportera son appui dans le cadre de l'activité 2 permettra de fournir des repas nutritifs et d'apporter des connaissances nutritionnelles, au profit de quelque 320 000 élèves. On estime que 230 000 personnes recueilleront les fruits des améliorations apportées aux interventions déjà en place liées aux filets de protection sociale, y compris pour ce qui est des capacités d'enrichissement du riz et de l'appui technique fourni au Gouvernement en vue d'améliorer la composition de l'assortiment alimentaire ainsi que la gestion de la chaîne d'approvisionnement et le ciblage.

Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	Total
1	1.1	1	Filles	10 045	10 045	10 045	30 135
			Garçons	10 536	10 536	10 536	31 608
			Femmes	6 655	6 655	6 655	19 965
			Hommes	2 764	2 764	2 764	8 292
			Total	30 000	30 000	30 000	90 000
2	2.2	2	Filles	-	-	-	-
			Garçons	-	-	-	-
			Femmes	1 420	1 420	1 420	4 260
			Hommes	1 364	1 363	1 363	4 090
			Total	2 784	2 783	2 783	8 350
Total (hors chevauchement)				31 254	31 253	31 253	93 760

4.2 Transferts

101. La principale modalité de transfert sera le renforcement des capacités, compte tenu des investissements consentis par les pouvoirs publics dans les secteurs clés et de la tendance des principaux donateurs à privilégier le transfert de ressources par voie bilatérale. Dans ce contexte, le PAM peut jouer un rôle de catalyseur, au moyen de mesures ciblées visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes mis en place par le Gouvernement et les partenaires. Des évaluations approfondies des lacunes en matière de capacités éclaireront la stratégie du PAM en matière de renforcement des capacités. Les interventions pourront porter sur divers domaines: assistance technique, fourniture de matériel, activités de formation, détachement de personnel, travaux de recherche, action de sensibilisation et facilitation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Le PAM poursuivra les partenariats stratégiques établis et participera à des plateformes permettant de coordonner les efforts dans les domaines d'action communs.
102. L'activité 1 consiste en un plan d'urgence pour des transferts de produits alimentaires en cas de chocs. Les annexes II et III présentent une estimation des besoins en vivres pour ces interventions d'urgence, établie sur la base des demandes présentées précédemment par le Gouvernement.
103. Pour le plan d'urgence prévu au titre de l'activité 1, le PAM a retenu la modalité des produits alimentaires, compte tenu des tendances observées lors des chocs survenus ces dernières années, y compris la préférence du Gouvernement pour une assistance en nature, et des perturbations du fonctionnement des marchés locaux découlant de l'endommagement des infrastructures et des restrictions liées à la COVID-19. Compte tenu de l'inaccessibilité économique d'une alimentation saine sur les marchés locaux, l'assistance en nature sera probablement la modalité privilégiée pour aider les ménages à satisfaire leurs besoins nutritionnels essentiels.
104. Les transferts de produits alimentaires assurés par le PAM viendront compléter les interventions du Gouvernement et des partenaires, sous la coordination opérationnelle de l'Autorité de protection civile. Le PAM dirigera les initiatives de renforcement des capacités visant à accroître les moyens de coordination et de mise en œuvre dont dispose le Gouvernement pour faire face à des crises futures. Le PAM a aussi pour objectif d'assurer une meilleure prise en compte de la nutrition dans les programmes gouvernementaux, y compris les programmes de transferts de type monétaire.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

105. Au Timor-Leste, le PAM renforcera sa présence sur le terrain, en apportant un appui à la mise en œuvre des activités prévues et en soutenant les capacités des pouvoirs publics au niveau des municipalités, conformément à la politique du Gouvernement en matière de décentralisation des services.
106. La bonne mise en œuvre du PSP exigera le recrutement de personnel doté des compétences requises pour pouvoir élaborer et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités s'inscrivant dans la durée et assurer la gestion des partenariats nécessaires.

4.4 Partenariats

107. Le PAM tirera parti des divers partenariats établis avec les parties prenantes gouvernementales en vue d'obtenir le maximum d'impact grâce à des approches multisectorielles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, notamment en collaboration avec le Ministère de la coordination des affaires économiques, le Ministère du tourisme, du commerce et de l'industrie, le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, le Ministère de l'administration d'État, le Ministère de la solidarité sociale et de l'inclusion, le Ministère de la justice, le Ministère de la santé et le Ministère de l'agriculture et de la pêche.

108. Le PAM continuera d'apporter son appui au Conseil national de la sécurité alimentaire, de la souveraineté et de la nutrition et au secrétariat du Mouvement SUN, au sein du Cabinet du Premier ministre, et de s'attacher à renforcer leurs capacités, en vue d'aider à améliorer la coordination et à consolider les approches intégrées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que pour faire progresser le programme de recherche axé sur la nutrition, mené en collaboration avec les partenaires.
109. Le Timor-Leste figure parmi les pays prioritaires du Plan d'action mondial des Nations Unies contre l'émaciation. Le PAM a contribué à l'élaboration de la feuille de route opérationnelle du pays pour la mise en œuvre de ce plan et, dans le cadre du PSP, il apportera son appui à plusieurs des actions prioritaires indiquées dans la feuille de route, notamment dans les domaines suivants: chaînes d'approvisionnement nationales, filières alimentaires, enrichissement des aliments, renforcement de la protection sociale et sécurité sanitaire et qualité des aliments.
110. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation du PSP, le PAM continuera d'étudier les possibilités d'initiatives communes avec les organismes des Nations Unies partenaires, en particulier l'UNICEF, l'OMS, la FAO et le PNUD, afin de tirer parti des complémentarités sur le plan des capacités et de la portée géographique. Le PAM s'emploiera à accélérer les progrès réalisés, dans le cadre du groupe des résultats, au titre de la priorité stratégique 1 du Plan-cadre de coopération, en tirant parti des partenariats stratégiques établis avec la Banque mondiale et les partenaires de développement qui allouent des fonds au programme du Gouvernement relatif à l'ODD 2.
111. Par ailleurs, le PAM s'attachera à renforcer les partenariats noués avec le FNUAP, ONU-Femmes et le PNUD, afin de mobiliser les organisations et associations de femmes en tant que partenaires dans la mise en œuvre du PSP, en particulier dans le cadre de l'activité 2. Il travaillera également en partenariat avec les entités chargées de la défense des droits des femmes et des questions liées à l'égalité femmes-hommes, notamment le réseau *Rede Feto*, ainsi qu'avec les organisations s'occupant des personnes handicapées, en particulier l'organisation fédératrice *Assosiação Deficientes de Timor-Leste* (Association pour les personnes handicapées au Timor-Leste).
112. Le PAM s'emploiera également à élargir la collaboration établie avec les organisations de la société civile et travaillera en collaboration plus étroite avec le Forum des ONG du Timor-Leste. Fort de sa présence sur le terrain, il étudiera les possibilités de nouer des partenariats avec les ONG à l'appui des services publics décentralisés.
113. Le PAM continuera de développer les partenariats avec les acteurs du secteur privé en vue de renforcer les systèmes alimentaires en contribuant à promouvoir des normes pour la production d'aliments nutritifs et leur commercialisation, en préconisant l'enrichissement des aliments et en donnant accès à des technologies améliorées au service de la nutrition.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

114. Le PAM assurera le suivi du PSP en s'appuyant sur ses cadres de suivi et d'évaluation institutionnels, en conformité avec les normes minimales en matière de suivi et le Cadre de résultats institutionnels révisé dont il s'est doté pour 2022-2025, qui prévoient l'établissement de valeurs de référence, le suivi de la mise en œuvre des activités et le suivi des effets directs, grâce à la collecte de données qualitatives et au moyen d'enquêtes. À ces activités s'ajoutera le suivi de la sécurité alimentaire et des prix du marché. Le PAM s'emploiera à promouvoir un suivi tenant compte de la problématique femmes-hommes et à préconiser la ventilation des données en fonction de l'âge, du sexe et du handicap. Un appui spécifique sera fourni sur le terrain, au niveau municipal, consistant à assurer un suivi indépendant des activités en cours et à soutenir les initiatives visant à améliorer

le système de suivi existant dans le cadre des structures mises en place au niveau local, y compris les comités de coordination chargés de la nutrition. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation du PSP, un cadre de suivi approprié sera défini afin de pouvoir mesurer les contributions du PAM au renforcement des capacités. La logique des interventions sera fondée sur des théories du changement, qui serviront également d'outils pour améliorer l'évaluabilité des activités menées.

115. Le PAM appuiera le renforcement des capacités du Gouvernement en matière de systèmes de suivi et d'évaluation, en portant une attention particulière aux cadres de suivi du Plan d'action national unifié, au programme de repas scolaires et à l'unité chargée de la nutrition et de la sécurité alimentaire, au sein du Ministère de l'agriculture et de la pêche, qui assure la coordination des efforts au niveau national, sous l'égide du Conseil national de la sécurité alimentaire, de la souveraineté et de la nutrition. D'autres formes d'assistance technique fournies à l'appui des programmes gouvernementaux, y compris les interventions nationales liées aux filets de protection sociale mises en place face à la pandémie de COVID-19, seront axées sur le suivi et l'évaluation et sur la collecte d'éléments factuels attestant les contributions apportées à la réalisation des cibles des ODD.
116. Dans le cadre du groupe des résultats établi pour la priorité stratégique 1 du Plan-cadre de coopération, le PAM travaillera en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies partenaires afin de définir les objectifs et de suivre les progrès réalisés au titre du Plan-cadre de coopération, et les possibilités d'évaluations conjointes et d'études des enseignements tirés de l'expérience seront examinées. Il contribuera également au renforcement des capacités de suivi des partenaires, dans le cadre du groupe de coordination pour le secteur de la sécurité alimentaire.
117. Le PSP fera l'objet d'une évaluation visant à en apprécier la contribution aux effets directs escomptés. Par ailleurs, le PAM procédera à une évaluation décentralisée des activités relatives à la santé et à la nutrition à l'école et participera au lancement de la plateforme UNINFO⁴⁵.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

118. Les priorités du Gouvernement peuvent évoluer, comme suite à un changement de gouvernement, à une impasse au stade de l'adoption du budget ou encore à la rotation des agents gouvernementaux. Il pourrait y avoir une contraction des dépenses publiques, en raison notamment du tarissement du Fonds pétrolier, ce qui entraînerait une diminution des ressources allouées aux secteurs sociaux. Face à ces risques, le PAM nouera un partenariat solide avec le Gouvernement et recrutera du personnel doté des compétences requises pour gérer les liens établis, et il apportera son appui aux activités de plaidoyer menées par les entités des Nations Unies et les partenaires de développement.
119. Le Timor-Leste est mal préparé à répondre à des besoins humanitaires d'apparition soudaine à grande échelle. Le PAM s'appliquera à améliorer la préparation aux situations d'urgence au niveau national, et un plan d'urgence sera mis en place au cas où une intervention directe de faible ampleur serait nécessaire; en revanche, une intervention à grande échelle imposerait une augmentation du budget du portefeuille de pays.
120. Si la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place pour y faire face devaient persister jusqu'en 2023 et au-delà, les effets directs escomptés et l'orientation stratégique du PSP pourraient en être compromis. Le PAM poursuivra les activités de plaidoyer en cours pour faire en sorte que les mesures de restriction adoptées réduisent au maximum l'impact

⁴⁵ [Portail de données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable](#) (en anglais).

négatif sur les enfants et que les interventions en matière de protection sociale permettent de venir effectivement en aide aux plus vulnérables.

Risques opérationnels

121. Au Timor-Leste, s'agissant d'éclairer la prise de décisions, le ciblage, la hiérarchisation des programmes par ordre de priorité et le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, les données cohérentes et de qualité dont on dispose, y compris les données ventilées en fonction du sexe, de l'âge et du handicap, sont limitées. L'appui que fournit le PAM est axé en particulier sur la production de données factuelles et sur le renforcement des capacités du Gouvernement, l'objectif étant d'assurer la prise de décisions fondées sur des éléments concrets ainsi qu'une meilleure ventilation des données.

Risques fiduciaires

122. Au Timor-Leste, la situation en matière de sécurité présente des risques directs faibles pour le personnel. Le PAM veillera à ce que les protocoles de sécurité dont il dispose et ceux du système des Nations Unies soient respectés, et il évaluera régulièrement les conditions de sécurité.

123. La poursuite de la pandémie de COVID-19 et la faiblesse générale du système de santé comportent des risques pour la santé et la sécurité du personnel et des partenaires. Le PAM maintiendra des mesures visant à endiguer la transmission de la COVID-19 dans le cadre de ses activités et il continuera d'étudier les moyens d'évacuation sanitaire possibles, en collaboration avec les parties concernées.

5.3 Garanties sociales et environnementales

124. Le PAM appuiera le groupe de travail sur la problématique femmes-hommes et la protection, dirigé par l'Organisation des Nations Unies, dans les efforts que ce groupe consacre à la mise en œuvre du dispositif de responsabilité envers les bénéficiaires établi après le passage du cyclone tropical Seroja.

125. Au Timor-Leste, où les femmes sont particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, une approche tenant compte de la problématique femmes-hommes sera inscrite dans toutes les activités d'assistance technique du PAM, à l'appui des programmes nationaux de lutte contre l'insécurité alimentaire et la dénutrition.

126. Le PAM travaillera en partenariat avec les organisations de la société civile, notamment dans le cadre du Forum des ONG du Timor-Leste, afin de pouvoir satisfaire les besoins des plus marginalisés, y compris ceux des personnes handicapées, dans le cadre de ses programmes.

127. Le PAM veille à ce que la protection revête un caractère central dans les opérations menées, notamment au titre de sa responsabilité à l'égard des populations touchées. Toutes les activités du PAM seront guidées par des considérations et des objectifs liés à la protection. La participation des populations touchées, quel que soit leur âge, leur sexe, leur handicap ou toute autre situation, sera effective à toutes les étapes de la mise en œuvre du PSP, afin d'encourager leur autonomisation, de faciliter leur inclusion et de contribuer à la durabilité.

128. En application du cadre du PAM pour la durabilité environnementale et sociale, les activités relevant des programmes seront examinées sous l'angle des risques d'ordre social ou environnemental qui leur sont attachés.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

129. La plus grande partie du budget alloué au PSP est destinée à l'obtention des effets directs 2 et 3, et dans une plus large mesure à celle de l'effet direct 2, si bien qu'une série d'investissements seront consacrés aux programmes à dimension nutritionnelle. Les crédits alloués au titre de l'effet direct 1 sont établis sur la base des tendances antérieures et constituent un fonds d'urgence pour les interventions en cas de crise.
130. Conformément aux engagements pris par le PAM, 14,3 pour cent du budget total est alloué aux activités visant à favoriser l'égalité femmes-hommes.

TABLEAU 2: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)					
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2023	2024	2025	Total
1	1	481 454	535 827	501 598	1 518 880
2	2	2 456 480	2 667 739	2 071 381	7 195 601
3	3	1 890 912	1 776 876	1 590 747	5 258 535
Total		4 828 847	4 980 443	4 163 726	13 973 015

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

131. Le PSP pour 2018-2022 a été financé à hauteur de 71 pour cent. En 2021-2022, le processus de mobilisation de ressources a bien progressé, grâce à un soutien accru des donateurs aux interventions d'urgence dirigées par le Gouvernement. Le PAM continuera de plaider auprès des donateurs afin de mobiliser des ressources à l'appui des activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du PSP.
132. Le montant des ressources requises au titre des effets directs 2 et 3 du PSP est calculé sur la base de prévisions de financement réalistes, fondées sur les activités récentes de mobilisation de ressources et sur les partenariats établis. La stratégie en matière de mobilisation de ressources sera axée sur les donateurs et sur le Gouvernement hôte, en privilégiant des financements pluriannuels, ainsi que sur les programmes thématiques menés conjointement avec les organismes des Nations Unies partenaires. Le PAM s'attend à ce que les fonds destinés à l'effet direct 1 du PSP ne parviennent qu'en cas de crise à laquelle il serait appelé à faire face.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE TIMOR-LESTE (JANVIER 2023-DÉCEMBRE 2025)

ODD 2: Faim zéro**Cible 1 de l'ODD 2: Accès à l'alimentation**

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Au Timor-Leste, les populations touchées par une crise jouissent d'un accès équitable à des aliments nutritifs adaptés qui leur permettent de satisfaire leurs besoins nutritionnels fondamentaux pendant et après les chocs

Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Le PAM augmente les capacités dont dispose le Gouvernement pour faire face aux besoins les plus pressants en matière de sécurité alimentaire dans le sillage d'une catastrophe survenue soudainement.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées par une crise (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1.1 Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire visant à leur permettre de satisfaire leurs besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire visant à leur permettre de satisfaire leurs besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire visant à leur permettre de satisfaire leurs besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 2 de l'ODD 2: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2025, au Timor-Leste, les personnes exposées à l'insécurité nutritionnelle, en particulier les femmes, les adolescentes et les enfants d'âge scolaire, jouissent d'un accès équitable à des programmes renforcés qui tiennent compte de la nutrition et permettent de favoriser une alimentation saine

Effet direct stratégique 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Causes profondes

Hypothèses

Le Gouvernement hôte demeure résolu à mener des interventions à dimension nutritionnelle conformément au Plan d'action unifié en matière de nutrition et de sécurité alimentaire.

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a fourni un appui technique

Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

Stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école et les activités d'alimentation scolaire, élaborée avec l'appui du PAM

Activités et produits

2. Fournir une assistance technique aux institutions nationales qui s'emploient à améliorer la qualité des programmes menés en milieu scolaire et autres programmes d'assistance sociale ainsi que la prise en compte de la nutrition dans ceux-ci, en contribuant à augmenter la disponibilité d'aliments nutritifs et sûrs, à améliorer leur accessibilité économique, à assurer un accès équitable à ces aliments et à en accroître la consommation (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

2.1 Les populations vulnérables, en particulier les adolescentes, recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement en matière de mise en œuvre de programmes nationaux d'assistance sociale qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, encouragent des comportements positifs en matière d'alimentation saine et les aident à satisfaire leurs besoins nutritionnels (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2.1 Les populations vulnérables, en particulier les adolescentes, recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement en matière de mise en œuvre de programmes nationaux d'assistance sociale qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, encouragent des comportements positifs en matière d'alimentation saine et les aident à satisfaire leurs besoins nutritionnels (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2.2 Les écoliers ont accès à des repas sains et nutritifs grâce aux capacités renforcées dont disposent les institutions nationales pour gérer et déployer à plus grande échelle un programme de santé et de nutrition à l'école tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition, afin de satisfaire leurs besoins nutritionnels (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.2 Les écoliers ont accès à des repas sains et nutritifs grâce aux capacités renforcées dont disposent les institutions nationales pour gérer et déployer à plus grande échelle un programme de santé et de nutrition à l'école tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition, afin de satisfaire leurs besoins nutritionnels (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.3 Les populations vulnérables ont accès à des aliments nutritifs, sûrs et abordables, y compris des aliments enrichis, grâce à la capacité accrue qu'ont les acteurs publics et privés du système alimentaire national de satisfaire leurs besoins nutritionnels (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires)

2.3 Les populations vulnérables ont accès à des aliments nutritifs, sûrs et abordables, y compris des aliments enrichis, grâce à la capacité accrue qu'ont les acteurs publics et privés du système alimentaire national de satisfaire leurs besoins nutritionnels (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et plus durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 16 de l'ODD 17: Partenariats mondiaux

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2025, au Timor-Leste, les personnes vulnérables face aux chocs recueillent les fruits des capacités nationales renforcées en matière de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas d'urgence ainsi que de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Effet direct stratégique 4: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

Le Gouvernement dispose de capacités limitées en matière de préparation et d'intervention en cas d'urgence, en particulier pour ce qui est de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des données relatives à la sécurité alimentaire.

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

3. Fournir une assistance technique aux institutions nationales afin d'améliorer la gestion des risques de catastrophe et celle de la chaîne d'approvisionnement (1.1: Préparation aux situations d'urgence et action immédiate)

3.1 Les populations vulnérables recueillent les fruits des capacités renforcées des acteurs locaux et nationaux qui interviennent dans la préparation aux catastrophes et les interventions en cas d'urgence ainsi que dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, s'agissant d'anticiper les risques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sont liés aux chocs climatiques et autres aléas, de s'y préparer, de les gérer et de les atténuer, de manière efficace et en tenant compte de la problématique femmes-hommes (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcés)

3.1 Les populations vulnérables recueillent les fruits des capacités renforcées des acteurs locaux et nationaux qui interviennent dans la préparation aux catastrophes et les interventions en cas d'urgence ainsi que dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, s'agissant d'anticiper les risques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sont liés aux chocs climatiques et autres aléas, de s'y préparer, de les gérer et de les atténuer, de manière efficace et en tenant compte de la problématique femmes-hommes (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

En mode révisio

ODD 2: Faim zéro**CC.1. Protection****Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle**Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD, DPO, FNUAP, HCR, UNICEF, ONU-Femmes, OCHA)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Pourcentage de bureaux du PAM appliquant un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ			
	Effet direct 1 du PSP		
	Activité 1		
Type de bénéficiaires	Enfants âgés de 0 à 59 mois	Filles et femmes enceintes et jeunes mères âgées de 12 à 59 ans	Adultes âgés de plus de 60 ans
Modalité	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires
Céréales	450	450	450
Légumes secs	70	70	70
Huile	30	30	30
Sel	-	-	-
Sucre	-	-	-
Biscuits à haute teneur énergétique	100	100	100
Super Cereal Plus	-	-	-
Micronutriments en poudre	-	-	-
Total kcal/jour	2 573	2 573	2 123
% de kcal d'origine protéique	9	9	8,5
Nombre de jours d'alimentation par an	30	30	30

ANNEXE III

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Riz enrichi	405	247 266
Haricots	63	96 424
Huile végétale	27	33 380
Biscuits à haute teneur énergétique	180	276 537
Total (produits alimentaires)	675	653 608
Transferts de type monétaire	-	-
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	675	653 608

ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (<i>en dollars</i>)				
	Cible 1 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17 Effet direct stratégique 4 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Renforcement de la résilience	
Transferts	956 561	4 291 814	3 208 899	8 457 275
Mise en œuvre	159 089	996 287	662 909	1 818 286
Coûts d'appui directs ajustés	310 527	1 468 331	1 065 783	2 844 642
Total partiel	1 426 178	6 756 432	4 937 592	13 120 202
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	92 702	439 168	320 943	852 813
Total	1 518 880	7 195 601	5 258 535	13 973 015

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SUN	Mouvement pour le renforcement de la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance